

Assauts contre la libre circulation des personnes

Les initiatives de l'UDC et d'Ecopop menacent notre prospérité économique

Le référendum annoncé contre l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie, l'initiative de l'UDC «contre l'immigration de masse» et l'initiative d'Ecopop: autant de tentatives qui visent à fixer de nouvelles limites à l'immigration. Aucune des deux initiatives n'est compatible avec l'actuel accord sur la libre circulation des personnes. Leur mise en œuvre serait préjudiciable pour l'économie et la prospérité en Suisse.

La Croatie entrera officiellement dans l'UE le 1^{er} juillet 2013. La Suisse devra négocier une extension de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), car l'UE fait de l'égalité de traitement entre ses membres une condition impérative. Les négociations porteront avant tout sur les dispositions transitoires et le calendrier jusqu'à l'introduction de la libre circulation pleine et entière. En décembre, le Conseil fédéral a approuvé le mandat de négociations. De l'autre côté, l'UDC a annoncé le référendum contre l'extension. Ainsi, le scrutin devrait avoir lieu en 2014 ou plutôt en 2015.

A la fin de 2010, environ 34 000 Croates vivaient en Suisse. En raison du petit nombre d'habitants, il ne faut pas s'attendre à une immigration de masse en provenance de Croatie. Depuis 2002, l'immigration en provenance de ce pays est régulée au moyen des contingents pour les ressortissants de pays tiers et se trouve donc en fort recul.

Pas d'afflux migratoire massif

L'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2009. La Suisse a décidé de restreindre l'accès au marché du travail des ressortissants de ces deux pays en introduisant des contingents séparés, la préférence nationale et un contrôle des conditions de salaire et de travail. Ces dispositions transitoires s'appliqueront jusqu'à fin mai 2016. Jusqu'à aujourd'hui, l'immigration en provenance de Bulgarie et de Roumanie est restée contenue. La Suisse négociera des dispositions transitoires comparables dans le

cas de la Croatie. Quoi qu'il en soit, l'immigration n'est pas incontrôlée: elle a lieu parce que l'économie suisse recherche ces personnes et leurs qualifications.

L'initiative de l'UDC menace la voie bilatérale

L'initiative populaire «contre l'immigration de masse» de l'UDC exige que la Suisse reprenne le contrôle de l'immigration. Les auteurs de l'initiative invoquent les conséquences néfastes pour le marché du travail, les salaires, les loyers, les prix du terrain, le paysage, les moyens de transport, l'énergie, l'environnement, les écoles, le système de santé et les assurances sociales. Selon eux, ces développements défavorables résultent avant tout de l'immigration en provenance de l'UE, du regroupement familial, des frontières ouvertes et des

problèmes non résolus dans le domaine de l'asile. L'initiative veut notamment limiter l'immigration à l'aide de plafonds et de contingents annuels et assujettir les autorisations de séjour pour les étrangers à certains critères comme la capacité d'intégration. Elle exige en outre que l'on renégocie les accords internationaux qui sont en contradiction avec ces exigences.

Pas de contre-projet du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a recommandé de rejeter l'initiative de l'UDC. Il renonce à lui opposer de contre-projet. Dans son rapport détaillé sur la libre circulation des personnes et sur l'immigration en Suisse, le gouvernement reconnaît que des mesures doivent être prises dans différents domaines. Il estime cepen-

Les organisations économiques sont conscientes qu'il faut apporter une réponse aux effets secondaires de l'immigration, comme par exemple dans les infrastructures de transport.



Photo: Keystone/Martina Trezzini

dant, à l'instar des associations économiques, que seules des solutions ciblées et pragmatiques permettront d'améliorer la situation. De l'avis du Conseil fédéral, l'initiative de l'UDC n'est compatible ni avec l'actuel accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, ni avec la Convention instituant l'AELE. Au contraire, l'initiative remet en question les relations bilatérales que la Suisse entretient avec les pays parte-

«Le marché suisse du travail perdrait de sa souplesse et de son attrait.»

naires européens. Dès que le message du Conseil fédéral sera transmis au Parlement, le Conseil national et le Conseil des Etats auront ensuite dix-huit mois pour traiter l'initiative (avec la possibilité de prolonger d'un an le délai de traitement de l'initiative à deux reprises). La votation populaire ne devrait donc pas avoir lieu avant la fin de 2014 ou le début de 2015.

Ecopop mélange immigration et aide au développement

L'association écologique Ecopop (Association Ecologie et Population) traite, depuis 1970, de l'impact provoqué par l'accroissement démographique sur les ressources naturelles. Ses préoccupations principales sont la conservation des bases de la vie pour l'être humain et la nature. «Halte à la surpopulation» est la première initiative de cette association. Elle exige que la part de l'accroissement de la population résidant de manière permanente en Suisse qui est attribuable au solde migratoire n'excède pas 0,2 pour cent par an sur une moyenne de trois ans.

L'initiative poursuit cependant un second objectif: l'aide suisse au développement doit consacrer davantage de moyens à la planification familiale afin de contenir la croissance démographique dans les pays pauvres. L'association de ces deux objectifs est critiquée non seulement dans l'économie, mais aussi

au sein des organisations d'aide au développement.

D'un côté, cela n'a pas de sens d'ancrer un taux fixe dans la Constitution; d'un autre, les expériences faites dans le domaine de la coopération au développement montrent que, quand il s'agit de réduire le nombre de naissances, il serait beaucoup plus efficace de promouvoir de manière ciblée la formation des jeunes femmes. Le 2 novembre 2012, Ecopop a pu déposer à la Chancellerie l'initiative avec plus de 120 000 signatures valables. Il ne faut pas s'attendre à une votation populaire avant 2015.

Les solutions extrêmes ne résolvent rien

Les associations économiques suisses s'engagent en faveur de la libre circulation des personnes avec la Croatie. En outre, elles rejettent résolument les deux initiatives sur l'immigration. Les arguments avancés par leurs auteurs respectifs ne résistent pas à un examen approfondi. Contrairement à ce que l'on entend souvent, rien ne prouve par exemple, selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), que les immigrés évincent les travailleurs indigènes. Le taux de chômage est bas dans les deux groupes de population et a même tendance à diminuer. A quelques exceptions près, il n'y a pas non plus de pression sur les salaires: depuis 2002, les salaires réels en Suisse ont progressé de 0,6 pour cent en moyenne par an, alors que la hausse était de seulement 0,2 pour cent les dix années précédentes.

Aujourd'hui, 83 pour cent des immigrés possèdent un diplôme du degré secondaire II au moins, et 51 pour cent un diplôme du degré tertiaire. Ils perçoivent donc des revenus élevés et apportent une contribution de taille au financement des assurances sociales, en particulier de l'AVS et de l'AI. Le rapport de la Confédération est éloquent à ce sujet: «Les travailleurs ressortissants de l'UE/AELE y contribuent clairement davantage qu'ils n'en retirent.» La réalité le prouve: le visage de l'immigration en Suisse s'est profondément modifié en quelques décennies. Il est donc faux de vouloir la combattre en appliquant des recettes qui appartiennent au passé. Le retour aux contingents et aux pla-

Matériel d'information

Economiesuisse et l'Union patronale suisse ont mis en ligne une plateforme d'information pour une politique d'immigration constructive. Vous y trouverez sur ce thème, actualisés en permanence, des faits, des vidéos, des fiches et une brochure avec, bien sûr, des possibilités de téléchargement. ■

www.politique-immigration.ch

fonds réclame par l'UDC augmenterait la bureaucratie et le dirigisme d'Etat. Le marché suisse du travail perdrait de sa souplesse et de son attrait.

Résoudre les problèmes avec solutions adaptées

La hausse de la population résidante entraîne effectivement des problèmes dans divers domaines, par exemple sur le marché du logement ou dans les infrastructures de transport. Mais elle n'en est pas la cause principale. Leur origine réside d'abord dans l'augmentation des exigences individuelles en ce qui concerne la surface d'habitation et la mobilité.

Les organisations économiques sont conscientes qu'il faut apporter une réponse aux effets secondaires de l'immigration et de la hausse de la population. Elles estiment toutefois qu'il faut trouver des solutions adaptées dans chaque cas. Les deux initiatives populaires et un éventuel referendum contre l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie ne représentent pas la panacée. Au contraire, les remèdes proposés créeraient encore plus de problèmes. Etant donné qu'ils ne sont pas compatibles avec l'accord sur la libre circulation des personnes, ils menaceraient même l'ensemble des accords bilatéraux I. Leur application aurait des conséquences graves et ne résoudrait rien. ■

Cet article est basé sur les fiches d'information sur l'immigration (publiées par Economiesuisse et l'Union patronale suisse).